



République et canton de Genève

Commune de VANDŒUVRES

Dans sa séance du **14 mai 2007**, le conseil municipal a pris la délibération suivante :

APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT, DU COMPTE D'INVESTISSEMENT, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2006.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2006 pour un montant de **Frs 7'194'016.00** aux charges et de **Frs 11'084'972.03** aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **Frs 3'890'956.03**.
3. D'approuver le compte d'investissement 2006 pour un montant de **Frs 1'987'977.80** aux dépenses et de **Frs --** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **Frs 1'987'977.80**.
4. D'approuver l'augmentation des investissements nets de **Frs 1'987'977.80**, l'autofinancement à raison de **Frs 5'483'010.03** au moyen de la somme de **Frs 1'592'054.00** représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **Frs 3'890'956.03**.
L'excédent de financement s'élève à **Frs 3'495'032.23**
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **Frs 3'890'956.03** représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2006
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2006, totalisant à l'actif un montant de **Frs 58'686'554.76**

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la mairie de Vandœuvres les lundis, mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 21 juin 2007.

Vandœuvres, le 22 mai 2007

Le Président du conseil municipal

Maurice TURRETTINI

